



Procès-verbal
Le mercredi 22 octobre 2003 - n° 15

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Simard (Richelieu) propose :

QUE la Commission des institutions se réunisse d'urgence afin d'entendre le premier ministre du Québec sur son projet de réingénierie de l'État québécois.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; dix minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Simard (Richelieu).

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 12 heures.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

22 octobre 2003

À 12 h 06, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 17 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des biens culturels du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 234-20031022)

22 octobre 2003

Le rapport annuel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 235-20031022)

Le rapport annuel du Musée d'art contemporain de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 236-20031022)

Le rapport annuel de gestion de la Régie du cinéma, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 237-20031022)

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 238-20031022)

Le rapport annuel de gestion de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 239-20031022)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Simard (Richelieu) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

22 octobre 2003

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission des institutions se réunisse d'urgence afin d'entendre le premier ministre du Québec sur son projet de réingénierie de l'État québécois.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 24 en annexe)

Pour : **45** Contre : **67** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Boucher (Johnson) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'athlète québécois Éric Gagné pour avoir établi une marque des ligues majeures de baseball en devenant le premier releveur de l'histoire à sauvegarder 55 parties consécutives au cours d'une même saison.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à certains avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 9, Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités ;

22 octobre 2003

- la Commission de la culture, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information: le choix de la transparence*.

Motions sans préavis

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 5^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de l'ostéoporose.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 3^e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets, sous le thème *Réduire, c'est agir!*, qui se déroule du 20 au 26 octobre.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

22 octobre 2003

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Audet, ministre du Développement économique et régional, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la coopération qui s'est tenue du 12 au 18 octobre 2003, félicite tous les artisans du mouvement coopératif au Québec et invite la population à « faire l'expérience coopérative ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 octobre 2003, sur la motion de M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, proposant que

22 octobre 2003

le principe du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 8 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 8 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales et que la ministre déléguée à la Famille soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 53, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 octobre 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

22 octobre 2003

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Simard (Richelieu) :

(Vote n° 24)

POUR - 45

Arseneau	Charest	Legault	Richard
Beaudoin	(Rimouski)	(Rousseau)	Robert
Bédard	Côté	Legendre	Roy
Bertrand	Cousineau	Léger	Simard
Boisclair	Deslières	Lemieux	St-André
Bouchard	Dionne-Marsolais	Létourneau	Thériault
(Vachon)	Doyer	Maltais	(Masson)
Boucher	Dufour	Marois	Tremblay
Boulerice	Dumont	Morin	Turp
Bourdeau	Grondin	(Nicolet-Yamaska)	Valois
Caron	Harel	Papineau	Vermette
Champagne	Jutras	Picard	
Charbonneau	Landry	Pinard	

CONTRE - 67

Auclair	Charlebois	Hamel	Pelletier
Audet	Chenail	Houda-Pepin	Perreault
Bachand	Cholette	Jérôme-Forget	Reid
Beauchamp	Clermont	Kelley	Rioux
Béchar	Copeman	L'Ecuyer	Séguin
Bellemare	Corbeil	Lamquin-Éthier	Théberge
Bergman	Couillard	Legault	Thériault
Bernard	Courchesne	(Chambly)	(Anjou)
Bernier	Cusano	Lessard	Tomassi
Blackburn	Delisle	Loiselle	Vallières
Bordeleau	Descoteaux	MacMillan	Vien
Bouchard	Després	Marsan	Whissell
(Mégantic-Compton)	Dubuc	Moreau	Williams
Boulet	Dupuis	Morin	
Brodeur	Fournier	(Montmagny-L'Islet)	
Chagnon	Gabias	Mulcair	
Charest	Gaudet	Normandeau	
(Matane)	Gauthier	Ouimet	
Charest	Gautrin	Paquet	
(Sherbrooke)	Hamad	Paquin	

22 octobre 2003
